



<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales</b></p> <p><b>1 ter avenue de Lowendal</b>  <b>75700 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGER/MAPAT/2014-683</b></p> <p><b>20/08/2014</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 26/11/2014

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 4

**Objet :** formation en 2014 sur l'accompagnement de la mise en œuvre des épreuves E5, E6 et E7 du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) option Aménagements paysagers.

#### Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

**Résumé :** note d'information pour les équipes pédagogiques sur l'organisation en 2014, d'une formation sous forme d'action d'accompagnement thématique (AAT), formation d'initiative nationale et de réalisation inter-régionale, concernant les modalités de mise en œuvre des épreuves E5, E6 et E7 du BTSA option Aménagements paysagers (AP).

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation des BTSA, deux formations sont prévues au cours de l'année 2014 pour les établissements offrant l'option **Aménagements paysagers (AP)**.

## 1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

### 1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- appréhender les changements induits par la rénovation des BTSA ;
- accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves aux épreuves E5, E6 et E7 des BTSA rénovés ;
- favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

### 1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

- les enseignants et présidents de jury des établissements publics et privés concernés par les épreuves E5, E6 et E7 du BTSA option Aménagements paysagers ;
- un représentant de la région organisatrice d'examen.

L'inscription à cette formation est limitée à **deux agents par établissement (en formation initiale -scolaire ou par apprentissage- ou en formation continue) public et privé mettant en œuvre la filière de formation du BTSA AP.**

**Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.**

### 1.3. Programme

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA), l'Inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par l'inspection pédagogique et par des formateurs de l'ENFA.

Le programme de la session est le suivant :

- rappel sur le cadrage général des épreuves E5, E6 et E7 ;
- réflexion en atelier autour de la mise en œuvre des CCF et l'élaboration des grilles d'évaluation, échange de pratiques ;

- réflexion sur l'accompagnement des étudiants à la soutenance des épreuves terminales professionnelles et sur la place des professionnels dans l'évaluation.

#### **1.4. Dates et lieux de formation**

Les formations se dérouleront :

- pour les établissements des régions «NORD » : **Alsace, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Nord – Pas de Calais, Haute et Basse Normandie, Pays de la Loire, Picardie**

**du lundi 29 septembre 2014 (14h) au mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2014 (16h)**

**PARIS**

(lieu exact précisé lors de la convocation)

- pour les établissements des régions «SUD »: **Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence – Alpes – Côte d'Azur – Corse, Rhône-Alpes et La Réunion**

**du lundi 24 novembre 2014 (14h) au mercredi 26 novembre 2014 (16h)**

**ENFA Toulouse Auzeville – Amphithéâtre**

2 rue de Narbonne BP 22687

31326 CASTANET TOLOSAN

## **2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **2.1. Responsabilités respectives des acteurs**

#### *2.1.1. L'ENFA, support de la formation*

A ce titre, elle est chargée :

- de construire la réponse pédagogique en liaison avec l'ensemble des intervenants (autres établissements nationaux d'appui [ENA], DGER, IEA, autres...) ;
- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation, ...) et les coûts pédagogiques associés ;
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet ;
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice ;
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF accompagnés des documents nécessaires ;
- d'informer les DRFC des régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants ;
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants ;

- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies ;
- d'enregistrer, si cela est possible, dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés ;
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation ;
- de transmettre à la DGER/MAPAT un bilan de l'action conduite.

### 2.1.2. Les DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région concernés ;
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation ;
- de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO, et le cas échéant de créer l'agent dans SAFO, ou de mettre à jour son affectation, sur la base de la « fiche de création / mise à jour d'un agent dans SAFO » (Cf. Annexe 1 ou à télécharger sur <http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire/modalites.cfm>)
- de valider les candidatures des agents des établissements publics. Cette validation vaut accord **pour la prise en charge par la DRAAF** des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents ;
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants des établissements publics.

## 2.2. Prise en charge des frais engendrés par cette formation

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement public de leur région. L'ENFA s'assurera au préalable de l'accord de cette prise en charge financière.

Les frais de déplacement et de séjour des enseignants des établissements privés ne sont pas pris en charge par les DRAAF ni par l'ENFA.

## 3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr)

### 3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Pour les enseignants et présidents de jury concernés par les épreuves E5, E6 et E7 souhaitant s'inscrire, les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'utilisation de fiches en version pdf formulaire est à privilégier pour éviter toute erreur due à un remplissage manuscrit de la fiche.

**Pour les agents disposant déjà d'un code « SAFO », et n'ayant pas changé d'établissement à la rentrée 2014 :**

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (cf. annexe 2 ou sur <http://www.safo.chlorofil.fr/pratique.cfm>)
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique)
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement)
- la transmettre au Responsable Local de Formation (RLF) de l'établissement

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site <http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire.cfm> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

**NORD** Code action session (safo) : **530590/1**

Date d'ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 juillet 2014**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le mercredi 10 septembre 2014**

**SUD** Code action session (safo) : **530590/2**

Date d'ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 juillet 2014**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le mercredi 10 septembre 2014**

**Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, ou ayant changé d'établissement à la rentrée 2014 :**

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création/mise à jour d'un agent dans SAFO (cf. annexe 1 ou sur <http://www.safo.chlorofil.fr/inscrire/modalites.cfm>)
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique)
- la transmettre au Responsable Local de Formation (RLF) de l'établissement

Le RLF transmet alors la fiche à la Délégation Régionale à la Formation Continue de la DRAAF de sa région, qui procèdera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au § précédent.

L'ENFA s'assurera de l'accord de la prise en charge financière par la délégation régionale à la formation continue de la région de l'agent.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, une invitation (courriel) sera envoyée aux participants, accompagnée d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...). L'autorisation de déplacement devra obligatoirement être signée par le directeur de l'établissement de l'agent. L'invitation mentionnera que les frais de mission sont à demander à la délégation régionale à la formation continue de la DRAAF de la région de l'agent.

### **3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé**

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération. **La mention de l'adresse mail de l'enseignant** (et non celui de l'établissement) **est impérative** pour la validation et la gestion de l'inscription.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée à l'Institut de Formation de l'Enseignement Agricole Privé (IFEAP) ;
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : [nadine.hirtzlin@educagri.fr](mailto:nadine.hirtzlin@educagri.fr)

**NORD** Code action session (safo) : **530590/1**

Date d'ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 juillet 2014**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le mercredi 10 septembre 2014**

**SUD** Code action session (safo) : **530590/2**

Date d'ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 juillet 2014**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le mercredi 10 septembre 2014**

**Attention** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par les DRAAF ni par l'ENFA.

Le chef de la mission de l'appui au pilotage  
et des affaires transversales

Gilbert THUILLIER



Fiche de :  création d'un agent dans l'outil SAFO  
 mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO  
(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

## Identification de l'agent

Code SAFO <sup>(1)</sup> :		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
N° sécurité sociale :	Catégorie : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		
Région d'affectation actuelle :		
Région d'affectation antérieure :		
Établissement d'affectation actuel :		
Établissement d'exercice actuel :		
Adresse <sup>(2)</sup> :		
Mail institutionnel <sup>(2)</sup> :		
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :		

<input type="checkbox"/> Agent travaillant en EPLEFPA		<input type="checkbox"/> Agent hors EPLEFPA	
Titulaire	<input type="checkbox"/>	Enseignement agricole supérieur public	<input type="checkbox"/>
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)	<input type="checkbox"/>	MAAF : administration centrale, établissements publics	<input type="checkbox"/>
Contractuel sur budget d'établissement	<input type="checkbox"/>	MAAF : services déconcentrés	<input type="checkbox"/>
Agent sous contrat de collectivité (TOSS...)	<input type="checkbox"/>	Enseignement agricole privé	<input type="checkbox"/>
Agent de droit privé (salariés d'exploitation...)	<input type="checkbox"/>	Education nationale	<input type="checkbox"/>
Stagiaire ENFA	<input type="checkbox"/>	Autres (autre ministère, lycée maritime, collectivité...)	<input type="checkbox"/>
Autre (contrats aidés...)	<input type="checkbox"/>	<sup>(3)</sup>	

## Renseignements complémentaires pour les agents d'EPLEFPA

Type de personnels				Statut handicapé (MDPH) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Personnel de direction	<input type="checkbox"/>	Personnel d'éducation et de surveillance	<input type="checkbox"/>		
Personnel administratif	<input type="checkbox"/>				
Personnel d'enseignement	<input type="checkbox"/>	Personnel TOSS	<input type="checkbox"/>		

## Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme obtenu le plus élevé <sup>(4)</sup>					
<i>Exemple</i>	5				<i>Licence</i>
Discipline(s) enseignées <sup>(4)</sup>					
<i>Exemple discipline(s) enseignée(s)</i>	13				
Niveau(x) d'enseignement <sup>(4)</sup>					
<i>Exemple niveau(x) d'enseignement</i>	1	4	5		

<sup>1</sup> En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

<sup>2</sup> L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

<sup>3</sup> Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé [www.saf0.chlorofil.fr](http://www.saf0.chlorofil.fr)

<sup>4</sup> Voir nomenclature ci-après

<b><u>Diplômes (1)</u></b>	<b><u>Discipline enseignée (2)</u></b>	<b><u>Niveau d'enseignement (3)</u></b>
<b>Niveau I</b>	1 Agroalimentaire	1 BTSA
1 Ingénieur, Master	2 Agroéquipements	2 Prépa grandes écoles
2 DEA, DESS	3 Agronomie	3 CS niveau 3
16 Doctorat	4 Aménagement de l'espace	4 Bac général
18 Autre diplôme niveau 1	5 Biologie animale/zootechnie	5 Bac technologique
<b>Niveau II</b>	6 Biochimie	6 BTA
4 Maîtrise	7 Biotechnologies	7 Bac professionnel
5 Licence	8 Bureautique	8 CS niveau 4
19 Autre diplôme niveau 2	9 Biologie végétale/phytotechnie	10 BP
<b>Niveau III</b>	10 Comptabilité	11 BEPA
7 BTS(A)	11 Documentation	12 CS niveau 5
8 DUT, DEUG, DEUST	12 Écologie	14 4ème 3ème
20 Autre diplôme niveau 3	13 Économie	
<b>Niveau IV</b>	14 Économie sociale	
11 BAC	15 EPS	
12 BTA	16 ESC	
37 BP	17 Français	
21 Autre diplôme niveau 4	18 Gestion	
<b>Niveau V</b>	19 Histoire géographie	
13 BEP(A)	20 Informatique	
39 BPA	21 Langues	
14 CAP(A)	22 Mathématiques et statistiques	
22 Autre diplôme niveau 5	23 Philosophie	
<b>Autres</b>	24 Productions aquacoles	
46 Non connu	25 Productions forestières	
	26 Productions horticoles	
	27 Sciences biologiques	
	28 Sciences physiques	
	29 Techniques d'expression. et de communication	
	30 Techniques commerciales	
	31 Viticulture œnologie	



Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : <input type="radio"/> A <input type="radio"/> B <input type="radio"/> OC
Code agent SAFO ② :	et/ ou Code agent EPICEA ② :
Direction ou établissement d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :
Agent d'EPLEFPA <input type="radio"/>	Autre agent MAAF <input type="radio"/>
Agent hors MAAF <input type="radio"/>	

<b>Code Action :</b>	<input type="radio"/> Action SAFO		
	<input type="radio"/> Action EPICEA		
<b>Titre de l'action :</b>			
<b>Structure organisatrice de l'action :</b>			
n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

**Motivation de la demande ① (1 seule réponse)**

T1 Adaptation immédiate au poste de travail     
  FS Formation statutaire     
  BC Bilan de compétence  
 T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers     
  PEC Préparation aux concours     
  PP Période de professionnalisation  
 T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)     
  VAE Validation des acquis de l'expérience

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines :  Oui  Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

**Vos attentes précises par rapport à cette formation :**

**Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③**

Fait à	Le	Signature de l'agent
--------	----	----------------------

*Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.*

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>	Nom :	Avis favorable <input type="checkbox"/> / Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motif :	Courriel :	Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone :	Nom, Signature et cachet
Date :	Signature	Date :
	Date :	

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation

Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
nadine.hirtzlin@educagri.fr

**Établissements PRIVÉS**

**Formation AAT Epreuves E5, E6 et E7 du BTSA Aménagements paysagers - Fiche d'inscription**

<u>NOM</u> :	<b>Établissement :</b>
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
<b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	<b>Mél Établissement (obligatoire) :</b>
Grade :	<b>Fédération :</b>
<b>Mél Professionnel (obligatoire):</b>	Adresse :
	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	Structure organisatrice de l'action : <b>ENFA Toulouse</b> Intitulé : <b>AAT Epreuves E5-E6-E7 BTSA AP</b>
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <b>NORD Code de l'action (N°SAFO) : 530590/1</b> <b>Date : 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2014</b> Paris
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	
Enseignant <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <b>SUD Code de l'action (N°SAFO) : 530590/2</b> <b>Date : 24 novembre au 26 novembre 2014</b> ENFA de Toulouse
Autre <input type="checkbox"/>	
<b>Motivations de la demande :</b>	
Développement personnel <input type="checkbox"/>	
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Les frais de mission ne sont pris en charge ni par les DRAAF, ni par l'ENFA

<b>Avis du Directeur de l'établissement</b>	<b>Visa de la fédération</b>
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa de l'IFEAP pour les établissements relevant du CNEAP</b> <b>Visa des fédérations régionales (UNREP, MFR, IREO)</b> (envoi groupé)
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Date :
Signature et cachet :	Signature et cachet :

REGIONS	Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	
ALSACE	<b>M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE</b> <a href="mailto:pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr">pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS 31009 67070 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.69 32 50 67 (66) Fax :03 69 32 50 60
AQUITAINE	<b>Mme Sophie de GRIMAL</b> <a href="mailto:sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr">sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Lydie BAUDIN	DRAAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.43.70
AUVERGNE	<b>Mme Elsa TARRAGO</b> <a href="mailto:elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr">elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Bernadette GOUDERGUES	DRAAF – SRFD 16 B rue Aimé Rudel BP 45 MARMILHAT 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.27.92 (76) Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	<b>Mme Solène AUBERT</b> <a href="mailto:solene.aubert@agriculture.gouv.fr">solene.aubert@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yveline PASQUIER	DRAAF 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 Dijon cedex Tél : 03.80.39.30. 59 Portable : 06 28 89 11 39 Tel assistante : 03 80 39 30 82 Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	<b>Mme Carmen GAN</b> <a href="mailto:carmen.gan@agriculture.gouv.fr">carmen.gan@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Aline CAZOULAT	DRAAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.22.04 (22.75/22,80) Portable : 06 72 87 95 17 Fax : 02.99.28.20. 48
CENTRE	<b>M. Nicolas DUPUY</b> <a href="mailto:nicolas.dupuy@agriculture.gouv.fr">nicolas.dupuy@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF CENTRE Cité administrative Coligny 131 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS Tél : 02.38.77.40.00 (41.96)
CHAMPAGNE-ARDENNE	<b>Mme Isabelle HUART-CARBONNEAUX</b> <a href="mailto:isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr">isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Yolande SIRIANNI	DRAAF – Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.25 /.20.21 Fax : 03.26.66 20 21

CORSE	<b>M. Paul MEDURIO</b> <a href="mailto:paul.medurio@agriculture.gouv.fr">paul.medurio@agriculture.gouv.fr</a>	DRAAF – Immeuble "Le Solferino" BP 309 - 8, cours Napoléon 20176 AJACCIO CEDEX Tél : 04 95 51 86 74/44 Fax : 04.95.51.12 88 Portable : 06 10 69 05 93
FRANCHE COMTE	<b>M. Julien SAUVAYRE</b> <a href="mailto:julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr">julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Françoise PICOT	DRAAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.36) Fax : 03.81.47.75.48
GUADELOUPE	<b>Mme Nadia COLOT</b> <a href="mailto:nadia.colot@agriculture.gouv.fr">nadia.colot@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe Jardin Botanique 97169 BASSE-TERRE cedex Tél : 05.90.99.60.39 / 60 17 Fax : 05.90.99.09.10
GUYANE	<b>Délégué régional Formco :</b> <b>Mme Suzie THOMPSON</b> <a href="mailto:suzie.thompson@agriculture.gouv.fr">suzie.thompson@agriculture.gouv.fr</a>  <b>Délégué régional GRAF :</b> <b>Mme Fanny PAYET</b> <a href="mailto:fanny.payet@educagri.fr">fanny.payet@educagri.fr</a>	DAAF de la Guyane Parc Rebard BP 5002 97305 CAYENNE CEDEX Tél : 05.94.29.63.71 Fax : 05.94.29.63.63  LEGTA de Macouria BP 53 97355 MACOURIA TONATE Tel : 05.94.38.76.26 Fax : 05.94.38.76.25
ILE-DE-FRANCE	<b>Mme Nathalie NICOL</b> <a href="mailto:nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr">nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.78 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC-ROUSSILLON	<b>M. Jacky BRETAGNE</b> <a href="mailto:jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr">jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr</a> Assistants : Corinne ULLDEMOLINS Frédéric POUGET	DRAAF Maison de l'Agriculture Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER CEDEX 02 Tél : 04.67.10.19.14 (19.12)(19.18) Fax : 04.67.10.01.02
LIMOUSIN	<b>Mme Véronique DELGOULET</b> <a href="mailto:veronique.delgoulet@agriculture.gouv.fr">veronique.delgoulet@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Betty PACCHIN	DRAAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	<b>Mme Roberte MORLOT</b> <a href="mailto:roberte.morlot@agriculture.gouv.fr">roberte.morlot@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Annie FORESTAT	DRAAF Lorraine 76 avenue André Malraux 57046 Metz Cedex Tél : 03.55 74 11 08 / 11 09 Fax : 03 55 74 11 01

MARTINIQUE	<b>Mme Julie ALCINDOR</b> <a href="mailto:julie.alcindor@agriculture.gouv.fr">julie.alcindor@agriculture.gouv.fr</a>	DAAF Martinique BP 642 Jardin DESCLIEUX 97262 FORT DE FRANCE Tél : 05 96 71 20 97 Fax : 05 96 71 20 71
MAYOTTE	<b>Mme Carmen NICOLLET</b> <a href="mailto:carmen.nicollet@agriculture.gouv.fr">carmen.nicollet@agriculture.gouv.fr</a>	DAAF de Mayotte B.P. 103 97600 MAMOUDZOU Tél. : 02 69 63 81 37 Fax : 02 69 61 10 31
MIDI-PYRENEES	<b>Mme Mireille BASSOU</b> <a href="mailto:mireille.bassou@agriculture.gouv.fr">mireille.bassou@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Hélène ECHEVARRIA Responsable de formation : Christiane PERCHE	DRAAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Mireille BASSOU : Tél : 05 61 10 61 84 Hélène ECHEVARRIA : Tél : 05 61 10 62 03 Christiane PERCHE : Tél : 05 61 10 62 18 Fax : 05 61 10 61 75
NORD PAS-DE-CALAIS	<b>M. Patrick SENECHAL</b> <a href="mailto:patrick.senechal@agriculture.gouv.fr">patrick.senechal@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Zohra M'BAYE	DRAAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.40.86 (40.87) Fax : 03.62.28.41.01
PICARDIE	<b>Mme Sylvie-Anne REMY</b> <a href="mailto:sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr">sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Nathalie TRANNOIS Assistante GRAF : Sonia LESAGE	DRAAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.36) Fax : 03.22.33.55.50
BASSE NORMANDIE	<b>Mme Danièle LEVARD</b> <a href="mailto:daniele.levard@agriculture.gouv.fr">daniele.levard@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Hélène COURCELLE	DRAAF - SG 6 bld Général Vanier 14070 CAEN CEDEX Tél : 02.31.24.97.16 (98.97) Fax : 02.31.24.99 11
HAUTE- NORMANDIE	<b>Mme Valérie GARNIER</b> <a href="mailto:valerie.garnier@agriculture.gouv.fr">valerie.garnier@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.03 (94 29) Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	<b>Délégué régional Formco :</b> <b>M. Jean-Paul GAULLIER</b> <a href="mailto:jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr">jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr</a> Assistant : François SOUCHARD  <b>Délégué régional GRAF :</b> <b>M. Jean-Luc SCHAFFER</b> <a href="mailto:jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr">jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr</a> Assistante : Françoise CASSARD	DRAAF 12 rue Menou 44 035 NANTES <b>Délégué régional Formco :</b> Tél : 02.40.12.37.57 (36.15) Fax : 02.40.12.36.01  <b>Délégué régional GRAF :</b> Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02

POITOU-CHARENTES	<p><b>Mme Séverine ETCHESSAHAR</b>  <a href="mailto:severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr">severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Assistants :  Olivier JEAN-THEODORE  Nadia COUTANCEAU-METAY</p>	DRAAF 15, rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12
REUNION	<p><b>Mme Mariame ABDALLAH</b>  <a href="mailto:mariame.abdallah@agriculture.gouv.fr">mariame.abdallah@agriculture.gouv.fr</a></p>	DAAF de la Réunion Parc de la providence 97489 SAINT DENIS DE LA REUNION cedex Tel 02.62.30.89.47 Fax : 02.62.30.89.99
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	<p><b>Mme Florence BRUNIER</b>  <a href="mailto:florence.brunier@agriculture.gouv.fr">florence.brunier@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Assistants :  Christine PASSALACQUA  Patricia PARAVISINI</p>	DRAAF PACA 132 Boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04 13 59 36 35 (36.34 / 36.33) Portable : 06 88 27 87 82 Fax : 04 13 59 36 32
RHÔNE-ALPES	<p><b>Nathalie DELDEVEZ</b>  <a href="mailto:nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr">nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Assistants :  Patrice WEISS  Brigitte FIKET (concours)  Isabelle ANSELME (RLF DRAAF)</p>	DRAAF- Cité Administrative - 165, rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17
ADMINISTRATION CENTRALE	<p><b><u>Délégué administration centrale à la formation continue :</u></b>  <b>Mme Chrystelle ARCHE</b>  <a href="mailto:chrystelle.arche@agriculture.gouv.fr">chrystelle.arche@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>Assistante : Wassila GOURARA</p>	78 rue de Varenne 75007 PARIS Tel : 01.49.55.55.10 (60.79)

Mise à jour le 07/07/2014